

## **Procès-verbal du conseil d'école du 20 juin 2022** **RPI Branches-Fleury-la vallée**

### **Sont présents :**

*Les représentants des parents d'élèves des classes élémentaires de Branches.*

Mme Thourigny et Mme Costel

*Les représentants des parents d'élèves des classes élémentaires et maternelles de Fleury*

Mme Thibault, Mme Martin, Mr Raveau, Mme Biron, Mme Giroux

*Les représentants des mairies de Fleury-la-vallée et de Branches*

Mme Cancela (maire de Fleury -la-Vallée) - Mme Cameau et Mme Girardot

Mme Laforge (maire de Branches)

*Les enseignants du RPI Mmes Magne, Pierdon, Bladou, Morisset-Martin, Guerreiro et Gevrey-Noirot. Ainsi que Mme Davoine (qui est nouvellement nommée sur le poste de direction à Fleury)*

### **Bilan de l'année**

**Maternelle :** Grande lessive 2 fois dans l'année

Projet école et cinéma

Spectacle TouckTouck compagnie (Noël) offert par l'Enfant d'Abord

Ateliers pédagogiques autour des bols tibétains

Carnaval

Spectacle partagé avec l'école de Villemer

Scène des quais (pique-nique sur la péniche)

Initiation tennis

Projet danse (kermesse)

**Elémentaire Branches :** cycle piscine

Fête de la science

Spectacle de magie (Noël)

Projet école et cinéma

Grande lessive

Classe eau

Projet foot (visite du stade et du centre de formation de l'AJA)

Accueil des GS

**Elémentaire Fleury :** fête de la science

Adhésion à l'Usep : différentes activités sportives avec beaucoup de matériel à disposition.

Projet tennis

Grande lessive

Chorale avec l'école de musique d'Aillant

Classe découverte

Petit tour à vélo (Usep)

Visite du collège pour les CM2

### **Prévision d'effectifs et répartition.**

PS :13/MS :18/GS :17/CP :19/CE1 :22 /CE2 :14/CM1 :21/CM2 :18

### **Présentation de la future équipe enseignante**

Mme Davoine remplace Mme Houchot sur le poste de direction et Mme Perlot

remplace Mme Chavance et Mme Gevrey-Noirot sur le poste de maternelle.

### **Travaux à prévoir**

**Maternelle :** lessivage des murs en MS

Elémentaire Fleury : vérifier les plafonds (ce qui est prévu par la commune)

Le changement des rideaux est validé.

Nettoyer les fresques extérieures

Grand ménage

Elémentaire Branches

Fixation des vidéoprojecteurs au plafond (dossier en cour)

Rideaux occultants (dossier en cour)

Peinture couloir

Grand ménage

Marquage au sol de jeux dans la cour de récréation

### **Questions/remarques des parents**

Rappel des règles concernant les questions des parents. Certaines questions ne relèvent pas du conseil d'école, par conséquent, elles ne seront pas débattues.

Présence de cailloux dans la cour de la maternelle .A l'extérieur, il y a des cailloux ! et c'est une occupation normale de cour de récréation !La cour est régulièrement nettoyée.

Souci de température (chauffage) : Ce problème est présent depuis la création des classes, différentes solutions sont envisagées mais exigent un gros budget, un dossier est en cour.

Qualité des repas à la cantine : Les parents insatisfaits sont invités à venir manger à la cantine.

Pour la rentrée 2022, une cantine sera mise en place à Branches, dans l'ancienne salle du conseil. C'est un cout important pour la mairie mais nécessaire pour le confort des enfants .Il n'y aura plus de transport scolaire le midi.

Accueil des TPS avec couche :L'école est obligatoire dès l'âge de 3 ans, donc les PS sont accueillis même s'ils ne sont pas encore propres, pas les TPS.

Problème avec l'accompagnatrice du bus :La mairie n'a pas eu de remontée en ce sens ,la maire de Branches invite les parents concernés à se rapprocher de la mairie .

Absence de jeux dans la cour de récréation de Branches : Des marquages au sol sont prévus.

Obligation pour les enfants de Branches de rester en classe les jours de pluie : Les enfants sortent lorsque la pluie est légère et se mettent sous le préau. En revanche, il semble logique que, lorsqu'il pleut énormément, les enfants ne restent pas à se faire mouiller sous la pluie !!!Par ailleurs, cette situation ne s'est produite que trois fois dans l'année !!

Manque d'intimité dans les toilettes seulement cachés par un paravent : C'est une mesure temporaire prise suite au protocole sanitaire.

Présence éventuelle d'amiante au plafond à l'école de Branches : Non, un diagnostic a été fait.

### **Questions/remarques diverses**

La maternelle récupère la salle de motricité.

Problème de fenêtres dans les classes des MS et PS.

Problème d'ombre dans la cour à Fleury, proposition de faire des plantations autour de la halle aux sports.

Projet d'achat d'une visualiseuse pour l'élémentaire Fleury.

Prévoir un achat d'appareil photo pour la classe des PS et d'un massicot.

Prévoir une augmentation de budget par élève.

L'absentéisme répétitif d'une ATSEM pose problème au bon fonctionnement de la maternelle.

Remerciements à l'Enfant d'Abord pour leur implication et leur générosité.